



JOURN@L FOOT

N°581 DU 21 SEPTEMBRE 2023

NOTE AUX CLUBS

En cas d'échec FMI, nous vous prions de bien vouloir envoyer une feuille de match papier avec le constat d'échec FMI et la photo/capture écran de l'incident.

SI ABSENCE D'UN ELEMENT, AMENDE DE 150 € (NON-UTILISATION INJUSTIFIEE DE LA FMI)

IMPORTANT

Comme précisé aux réunions de début de saison, nous vous rappelons que toute personne : joueurs, dirigeants, encadrants, etc doit être licenciée ! Des contrôles seront effectués.

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1

JEUNES P2

TECHNIQUE P3

STATUT DES EDUCATEURS P4

FORMATION P5

FUTSALP8

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaire divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

Seynod – Allinges – Allinges SS – US Divonnaise – FC Cheran – CO Chavanod – FC La Filière
MS.Sauge – Amoudruz – Jux – Murat – Trooster - Mansour – Mulo

Commission Compétitions :

Marignier - ES Amancy Cornier – Haut Giffres – AS Sauverny – AS Marin – AS Lac Bleu – F. Sud Gessien – CS Chamonix – US Semnoz Vieugy – CO Chavanod – ES Cernex – Morzine SC – Annecy FC – US PJ – FC Vuache – ES Seynod – AS Sillingy – GC Usses – Foron FC – GFA RV – AS Marin – CS Chamonix – GC2S – US Pringy – US Mont Blanc Passy – ES Sciez – US AAG – FC Cruseilles – AJ Ville la Grand – GFA RV

Commission des Coupes :

Foron FC – USAV – ASP Villaz – FC Brevon

Commission des Règlements :

Semine – Valleiry – Gpt Alpes

Commission Féminines :

CS Amphion – Morzine SC – GPT JSPJ – AS Epagny MT – FC La Semine – US AAG – Thonon AS – FC Gavot

Commission de l'Arbitrage :

Buinoud
ES St Jeoire la Tour

Commission du Statut des Educateurs :

FC Ballaison – FC Cluses – GJ Mont Blanc – Pays de Gex – ES Cernex – US Margencel – Annemasse/Ambilly/Gaillard – Seynod – USAV - ES Douvaine Loisin – JS Reignier – FC Chambotte – US AAG

Commission des Délégués :

CA Bonneville

Commission de Formation :

US Argonay – AS Sillingy – FC Vuache – AG Bons

COMMISSION DES JEUNES

U13

RAPPEL : FEUILLES DE MATCHS

Les feuilles de matchs doivent être **importées directement depuis FootClubs** (*nouvelle fenêtre - là où vous aviez fait vos engagements*), il ne faut donc pas nous les envoyer par mail.

Etapes :

- Imprimer en amont la feuille de match depuis FootClubs,
- Rentrer votre résultat,
- Importer votre feuille de match depuis FootClubs (si annexe vierge, pas besoin de la scanner).
- **Attention :** La non saisie des résultats et/ou l'absence de feuilles de matchs seront systématiquement amendée, et ce dès la première journée.

NB : Pour rappel la D1/D2 passe en FMI à compter de la 2^{ème} phase.

Poules u13 - informations

Compte tenu du nombre important d'équipes inscrites en catégorie u13.

La Commission a essayé de coller au mieux aux desideratas des clubs pour les niveaux u13 souhaités et a adapté les nombres de poules pour la 1^{ère} phase.

Toutefois, pour conserver le niveau sportif, pour la 2^{ème} phase les quotas habituels seront respectés et une sélection sera faite en fonction des résultats de la 1^{ère} phase par la commission (pas de souhait clubs)

2^{ème} phase :

1 poule avec les 6 clubs sélectionnés en criterium

- D1 1 poule de 8
- D2 4 poules de 8
- D3 9 poules de 8
- D4 10 ou 11 poules de 8
- D5 x poules de 8 ou 7

Festival u13

Equipes qualifiés pour le 2nd Tour (samedi 21 octobre)

Allinges - Amancy-Cornier - Amphion – Annecy – Annecy le Vieux – Annemasse Ambilly Gaillard - Argonay – Bonneville - Bons - Bonne – Chamonix - Chavanod – Chéran – Cluses – Cluses Sc. - Cranves-Sales – Cruseilles – Divonne - Douvaine – Ent. St Jeoire la Tour - Epagny–Metz Tessy – ESCO - Etrembières – Evian - Evires – Fillinges - Foot Sud Gessien - Foot Sud 74 - Gavot – Genevois - GFA – Gpt Combloux/Megève - Gpt des Ussets - Gpt Jeunes Anthy-Margencel – Gpt Jeunes Arenthon/Scientrier/Pers Jussy – Gpt Jeunes Dingy/Lanfonnet - Ht Giffre – La Filière - Lac Bleu – Le Lyaud – Marignier – Morzine - Mt Blanc PSG – Pays de Gex - Perrignier – Poisy – Preveysin - Pringy - Reignier – Salèves – Sauverny - Sciez - Semnoz-Vieugy – Seynod - Sillingy – St Pierre - Semine – Thonon - Thonon Evian GG - Thyez – U. Saleves Foot – Vallée Verte - Villaz Parmelan - Vuache

Clubs absents : Cernex - Challex - L'Odysée – Viuz en Sallaz

Le tirage du 2^{ème} tour sera effectué le 9 octobre.

Tour 3 : samedi 2 décembre

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Organisation de la pratique Foot des Enfants

Calendriers u9

Secteur Annecy :

- D2 : Lire **Annecy Fem** et non Annecy 5

Secteur Annemasse :

- Reignier : les plateaux auront lieu à **9h**
- FC des Salèves : les plateaux ont lieu à Monnetier

Secteur Chablais :

- Gpt Jeunes Anthy-Margencel : les plateaux ont lieu à **Anthy** (*et non Margencel comme indiqué sur les documents*)
- Le Lyaud : les plateaux ont lieu à **Orcier**

Secteur Bonneville Arve : lieux des plateaux du Gpt Jeunes Combloux-Megève

D2 : 30/09 : terrain de Megève - 07/10 : terrain de Combloux

Calendriers u11

Secteur Annecy :

- D3 : lire **Annecy Fem** et non Annecy 3

Secteur Annemasse :

- Reignier : les plateaux auront lieu à **11h**
- D3 : les plateaux d'Amancy-Cornier ont lieu à **Cornier**

Secteur Bonneville-Arve :

- D3 : Lire **Cluses 2** et non Cluses Fem.
- D4 : l'équipe de Cluses 3 est mixte

Secteur St Julien Genevois :

- D3 : lire **Exempt 4** à la place de Foot Sud Gessien 3

RAPPELS:

- Il n'est plus possible de rajouter des équipes. Veuillez contacter les clubs qui accueillent les plateaux afin de remplacer les exempts (*mail à l'adresse footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr pour information*)
Le club d'Arenthon dispose de créneaux accessibles le samedi matin. Si des clubs u11 D4 ne trouvent pas de places pour rajouter des équipes, ils peuvent contacter le club d'Arenthon pour faire un plateau.
- Lorsqu'un club reçoit 2 plateaux sur 1 seul terrain, les u7 ou u9 doivent jouer à 9h ou 9h30 et les u11 ou u13F à 11h
- Les lois du jeu sont disponibles avec le support de la réunion de rentrée ou dans la rubrique « arbitrage » ou en rubrique « documents » puis « fiches et formulaires ».
Pour la relance du GB, il est à bien noter que, dans le cas d'une relance au pied, **le ballon doit être au sol** (rebond non autorisé)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Réunion de rentrée Foot des Enfants

Le document présenté lors de la réunion est disponible sur le site du District

COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

MISE EN CONFORMITE DE VOTRE (VOS) EQUIPE(S)

Une ou plusieurs de vos équipes évoluent en 1^{ère} division de District.

Le tableau récapitulatif à remplir pour chacune de vos équipes et éducateurs concernés par le Statut des Educateurs vous été envoyé par mail. Ce tableau est à nous retourner par mail (boîte mail officielle du club), n'oubliez pas joindre également les documents justificatifs (copie licence + copie diplôme ou attestation).
Tout dossier incomplet sera retourné.

Pour les U13 à U20, la mise en place du Statut des Educateurs, se fera après les poules de brassages.

A savoir : Tableau des obligations

CATEGORIE	FORMATION OU DIPLOME MINIMUM	LICENCE
U13	Module U13 ou CFI U10-U13	Animateur ou Educateur
U15	CFF2 ou CFI U14-U19	Educateur
U17	CFF3 ou CFI U14-U19	Educateur
U20	CFF3 ou CFI U14-U19	Educateur
SENIORS M	CFF3 ou CFI Senior	Educateur
U15 F	Anim. Fédéral ou CFI U10-U13 ou CFI U14-U19	Animateur ou Educateur
U18 F	Anim. Fédéral ou CFI U10-U13 ou CFI U14-U19	Animateur ou Educateur
SENIORS F	Module Sénior ou CFI Sénior	Animateur ou Educateur

NB : *Il est évident que les détenteurs de diplôme supérieur à ceux demandés peuvent encadrer une équipe.*

Une dérogation peut être accordée en cas d'ouverture d'un plan de formation pour l'éducateur concerné, joindre les justificatifs (date de la formation + inscription).

Rappel : Les clubs qui n'ont pas désigné d'éducateur du niveau demandé au-delà du délai de soixante jours (60) pour les séniors et de trente jours (30) pour les jeunes à compter du premier match de Championnat seront pénalisés de plein droit, et ce, jusqu'à régularisation de leur situation ou en tenant compte des mesures dérogatoires éventuelles.

Procédure : Notification par mail au Club et au Président
Amende financière (25€ séniors / 15€ jeunes)
Perte d'un point pour chacune des rencontres de Championnat

SITUATION AU 20/09/23

SENIORS D1 MASCULIN

Clubs en dérogation :

US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD
FORON FC
CS AYZE

Clubs en règle :

JS REIGNIER
US ANNECY LE VIEUX
PAYS DE GEX FC

CERNEX ES
FC BALLAISON
CLUSES FC
SEYNOD ES

Clubs en non-conformité :

(pas de réponses ou document(s) incomplet(s))

AG BONS
FC CRUSEILLES
GFA RUMILLY VALLIERES
MONT BLANC PSG US

SENIORS D1 FEMININE

Clubs en règle :

US ANNECY LE VIEUX
CERNEX ES
MARIGNIER SP
ES DOUVAINE LOISIN
US MARGENCEL

Clubs en non-conformité :

(pas de réponses ou document(s) incomplet(s))

FC CHAMBOTTE
EPAGNY METZ TESSY
GFA RUMILLY VALLIERES
UGINE AS

NOTE AUX CLUBS

Dans le cadre de la nouvelle organisation des diplômes, tout titulaire d'un CFF3 devra effectuer une séance de recyclage avant 2027.

INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS D'ARBITRES BENEVOLES

DEUX FORMATIONS SONT PREVUES AU DISTRICT A VILLE-LA-GRAND

- **Vendredi 29 septembre 2023 de 19h à 21h30**

- **Mercredi 4 octobre 2023 de 19h à 21h30**

Fiche d'inscription à retrouver sur le site du District
(renouvellement de la formation ou nouveaux candidats).

La date limite d'inscription à une formation est fixée au mercredi 27 Septembre 2023.

ARBITRES BENEVOLES 2023/2024

*Conformément aux règlements sportifs du District,
ces licenciés sont prioritaires pour arbitrer, en cas d'absence ou de non désignation d'un arbitre officiel.
Sous réserve que la demande de licence ait été faite et validée.*

NOUVEAUTE 2023/2024

**Les arbitres bénévoles n'ont plus besoin d'avoir un certificat médical
pour valider le statut d'arbitres bénévoles.**

PROCEDURE :

1. La Commission Formation, en charge du suivi administratif des « arbitres bénévoles », vérifie que la demande de licence (joueurs, dirigeants, éducateurs) soit bien faite et validée par la Ligue.
2. La date limite de validation des licences est fixée au lundi 23 Octobre 2023.
La parution de la liste définitive se fera sur le PV Formation le jeudi 26 octobre 2023.
Jusqu'à cette date, la liste de la saison précédente (Voir tableaux ci-dessus) est celle à prendre en considération (sous réserve que la demande de licence ait été faite).
3. L'arbitre bénévole doit être âgé de moins de 60 ans au début de la saison.
4. Chaque club pourra compter dans son effectif 5 arbitres bénévoles au maximum.
5. Les diplômes délivrés pour des éducateurs et le statut d'« ex arbitre officiel », ne sont pas valables pour la validation d'arbitre bénévole.
6. La formation doit être renouvelée tous les 3 ans pour tous.

CLUBS	N° club	NOM Prénom	Né le	N° licence	Renouvellement Formation à faire en	Validation
AMANCY ES	531796	DELVOYE Philippe	13/02/1972	2543929035	2024/2025	En attente de vérification
AMANCY ES	531796	LACROIX Thibaud	06/08/1974	9602633347	2025/2026	En attente de vérification
AMANCY ES	531796	LAVERRIERE Adrien	12/07/1987	2538630029	2023/2024	En attente de vérification
ANNECY FC	504259	GINER DOS SANTOS Cyril	09/07/1991	2545949790	2025/2026	En attente de vérification
ANNECY FC	504259	MEFROUM Nora	30/12/1969	2520544949	2025/2026	En attente de vérification
ANNEM/AMBI/GAILL US	500324	DAMINA Jacques	16/12/1966	2547584570	2025/2026	En attente de vérification
ANNEM/AMBI/GAILL US	500324	DUVERNEY Thierry	02/12/1967	2546365590	2025/2026	En attente de vérification
ARAVIS FC	528948	MERMILLOD Frédéric	29/11/1968	2510467440	2024/2025	En attente de vérification
ARGONAY US	520590	HRUSTIC Merzudin	16/07/1978	9602555270	2023/2024	En attente de vérification
ARGONAY US	520590	SULJIC Sabahudin	02/01/1984	2548395982	2023/2024	En attente de vérification
BEAUMONT COLLONGES	547281	NAULIN Pascal	20/06/1965	2547701953	2024/2025	En attente de vérification
BONNE	523958	GOTTOFREY Guillaume	02/04/1992	2598616911	2024/2025	En attente de vérification
CHALLEX US	504265	CHASSAGNE Johnny	22/04/1978	2538652563	2023/2024	En attente de vérification
CHALLEX US	504265	DUARTE Hugo	22/11/1983	2568643184	2024/2025	En attente de vérification
CHAMPANGES	517157	FAVRE Adrien	21/05/1998	2543747324	2024/2025	En attente de vérification
CLUSES FC	519170	GANNA Bouzid	22/06/1978	2588643127	2023/2024	En attente de vérification
CLUSES FC	519170	METIER Pascal	11/05/1982	2546418990	2024/2025	En attente de vérification
CLUSES SCIONZIER	551383	SOMMEZ Medet	23/07/1967	2547364448	2024/2025	En attente de vérification
CRANVES SALES	530654	PAULET Frédéric	18/10/1987	2538657890	2024/2025	En attente de vérification
CRANVES SALES	530654	RICHARD Fabien	01/11/1970	2546205179	2024/2025	En attente de vérification
CS2A	554309	MOREL Serge	08/02/1964	2520232974	2023/2024	En attente de vérification
ESCO	529714	CAPELLI Romain	25/01/1994	2508680711	2025/2026	En attente de vérification
ESCO	529714	GOSSET Guylain	25/01/1978	2520433409	2024/2025	En attente de vérification
ESCO	529714	GUYOT Thomas	01/07/1992	2588651808	2024/2025	En attente de vérification
ESCO	529714	MEUNIER Yann	10/04/1976	9602716525	2025/2026	En attente de vérification
ESCO	529714	MORELLE Aymeric	05/08/1991	2598617282	2024/2025	En attente de vérification
ESCO	529714	SERRANO Jean Louis	16/03/1968	2543946513	2025/2026	En attente de vérification
EVIRES	534694	LOSSON Mickael	13/06/1969	1931293290	2023/2024	En attente de vérification
FILLINGES	517777	PELISSON Ludovic	30/07/1993	2598634365	2024/2025	En attente de vérification
FOOT SUD 74	552156	CALVI Frédéric	06/05/1973	2598611186	2024/2025	En attente de vérification
FOOT SUD 74	552156	MURAZ Christophe	28/01/1978	2520429913	2024/2025	En attente de vérification
FOOT SUD 74	552156	RUCCHIONE Yannick	10/10/1972	2520000004	2024/2025	En attente de vérification
FORON FC	548880	EL BOUGRINI Rachid	06/08/1986	2545875921	2025/2026	En attente de vérification
FORON FC	548880	IALLATEN Said	22/08/1973	2558633891	2025/2026	En attente de vérification
LA FILIERE FC	544978	CARRIER Laurent	05/09/1973	2500709283	2025/2026	En attente de vérification
LA FILIERE FC	544978	GUILLOT Loic	25/12/1984	2548630968	2025/2026	En attente de vérification
LA FILIERE FC	544978	PATIN Fabien	17/11/1972	2127444542	2023/2024	En attente de vérification
LANFONNET	520877	ROUSSEAU Ludovic	06/01/1974	1010638171	2024/2025	En attente de vérification
LE LYAUD	517681	PISSARD GIBOLLET Florian	24/12/1995	2543186956	2025/2026	En attente de vérification
MAGLAND	517341	RIAND Philippe	15/11/1970	2500549889	2024/2025	En attente de vérification
MARIGNIER SP	515966	DUPONT Romain	19/01/1980	2520523066	2023/2024	En attente de vérification
MARIGNIER SP	515966	QUIGNON Richard	30/11/1993	2598641454	2023/2024	En attente de vérification
MARIGNIER SP	515966	ROSENSTIEHL Chloé	25/07/1992	2547829989	2023/2024	En attente de vérification
MARIGNIER SP	515966	YAHYAOUI Ishak	12/12/1983	2529420906	2024/2025	En attente de vérification
MONT BLANC PSG	504406	TRUCHOT Laurent	29/11/1963	2520231975	2025/2026	En attente de vérification
PERRIGNIER	523487	EL MOUSKI Ismail	01/03/1975	2568617618	2023/2024	En attente de vérification
PERRIGNIER	523487	PEREIRA Jean-Pierre	17/09/1993	2598634304	2023/2024	En attente de vérification
PRINGY	521000	BOCQUET Sébastien	26/11/1974	2510695396	2024/2025	En attente de vérification
REIGNIER JS	518270	DEL MORAL Pédro	21/03/1966	2510465772	2024/2025	En attente de vérification
REIGNIER JS	518270	GUIMET Stéphane	03/04/1970	2590062040	2023/2024	En attente de vérification
REIGNIER JS	518270	PISSOT Christian	05/09/1966	2010354482	2023/2024	En attente de vérification
SALEVES FC	522792	ROUX Alexis	18/09/1984	2538661238	2024/2025	En attente de vérification
SEMINE	532205	BURNET Aurélien	21/06/1980	2538662126	2024/2025	En attente de vérification
SEMINE	532205	COTTERLAZ Anthony	16/09/2003	2545560773	2025/2026	En attente de vérification
SEMINE	532205	DERISOUZ Sébastien	03/05/1974	2500705594	2025/2026	En attente de vérification
SEMINE	532205	WOLTER Pascal	12/04/1966	2588657618	2023/2024	En attente de vérification
US VOUGY	518183	JOLY Mickael	14/02/1980	2588624573	2024/2025	En attente de vérification
VALLEIRY	516535	MATHIEU Guillaume	28/09/1989	2598618634	2024/2025	En attente de vérification
VALLEIRY	516535	MORARD Franck	10/12/1988	2578639490	2024/2025	En attente de vérification
VILLE LA GRAND AJ	552307	MICCHETTI Romuald	10/04/1976	2520352377	2024/2025	En attente de vérification
VUACHE FC	538035	DUNAND Fabrice	07/05/1973	2599861547	2024/2025	En attente de vérification

COMMISSION FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Sont inscrits en championnat bi- départemental au 20.09.2023

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL BOURGET UNITED
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY
Coté Savoie

THONON
CBF 74
FLAC 2
Coté Haute Savoie

Une réunion visio s'est tenue le mercredi 13 septembre avec les clubs intéressés.

US CHARTREUSE GUIERS
A FUTSAL ROCHETTE O
FUTSAL BOURGET UNITED
FUTSAL LAC ANNECY
CLUSES BONNEVILLE FORON

Absents: HAUT DE CHAMBERY FOOTBALL et AS THONON

Étaient également présent le District de Haute Savoie Pays de Gex et le District de Savoie.
Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.
Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)
Les 3 derniers jouent les places de 5 à 7 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)
Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023.

Un questionnaire est envoyé au clubs sur la boîte mail officielle, merci de répondre avant la fin du mois de Septembre 2023.